ROUBAIX

MARCHÉ A TERME de Roubaix-Tourcoing

Les Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing ont dans leur réunion du 27 mars 1908, prit la délibération suivante :

Vu l'arrêté du M. le Préfet du Nord en date du 14 mars 1908 ;

Vu le nécessité de préciser certains points spéciaux qui en découlent ;

La Chambre de Commerce, après avoir pris connaissance du travail qui a été fait par sa commission sur la réglementation du Marché à Terme et en avoir délibéré, décide qu'à partir du premier avril prochain, le règlement suivant sera mis en application :

1° *Contrôleur.* — Un contrôleur sera désigné chaque année par les Chambres de Commerce, après accord avec la Caisse de Liquidation.

La rémunération de cet emploi sera faite par la Caisse de Liquidation.

Ce contrôleur aura pour devoir de rechercher et de signaler toutes les irrégularités sur les affaires inscrites à la Caisse de Liquidation, ainsi que les abus de toute nature en particulier dans les offres et les demandes à la corbeille.

Les infractions seront consignées dans un rapport qui sera remis aux Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing et à la Caisse de Liquidation. Pour toute infraction constatée à la charge d'un courtier, et selon la gravité de la faute, l'article 31 du règlement devra lui être appliqué après avis des Chambres de Commerce.

Les clients de la Caisse de Liquidation sont engagés par le fait de leur admission, à faciliter toutes les mesures que les Chambres de Commerce et la Caisse de Liquidation croiront devoir prendre vis-à-vis des courtiers pour que ce contrôle puisse s'exercer utilement.

Les courtiers devront inscrire chez eux, dans la journée même, toutes les opérations qu'ils auront traitées, sur un registre qui sera constamment à la disposition du Contrôleur.

Les courtiers devront donner au Contrôleur toutes les explications que ce dernier pourrait leur demander au sujet d'une affaire, en vue de s'assurer que celle-ci est absolument régulière.

2° *Courtiers.* — Chaque année, avant fin décembre, et au moment de la mise en vigueur des présentes modifications au règlement, chaque courtier individuellement devra adresser à la Caisse de Liquidation et aux Chambres de Commerce une demande d'admission à la Caisse pour l'année suivante. Nul courtier ne pourra être admis sans avoir été accepté par ces trois groupes.

La demande qu'il formule l'engage à signer, en cas d'admission, une convention spéciale qu'il déclare connaître au moment où il fait sa demande.

La Caisse de Liquidation et les Chambres de Commerce n'auront aucune explication à donner sur l'admission ou le refus d'admission d'un courtier. Leur décision sera sans appel.

Tout courtier ayant fait le moindre abandon ou la moindre ristourne de courtage sera rayé du fait même.

Pour tout courtier qui aurait sollicité une personne étrangère à la lame, ou, à titre particulier, un des membres d'une firme, et faisant ensuite, en connaissance de cause inscrire l'affaire au nom d'une maison admise à la Caisse, l'article 31 devra être appliqué.

Tout courtier qui aurait fait une affaire pour son compte, en la faisant inscrire au nom d'une maison admise à la Caisse, serait rayé et une plainte contre lui serait adressée au Tribunal de Commerce.

L'article 31 devra également être appliqué à l'égard d'un courtier qui aurait publié une cote autre que la cote officielle exacte.

3° *Admission des clients.* — Une maison qui a avec un tiers conclu une opération de filière ou accepté un ordre de filière, a pour stricte obligation de faire inscrire ces opérations sans en omettre aucune partie, à la Caisse de Liquidation, en passant par la corbeille. Faute de remplir ces obligations elle sera rayée.

Les maisons agréées sont dans l'obligation d'inscrire les affaires faites pour compte de tiers sur les mêmes mois que ceux auxquels elles ont traité avec les dits tiers.

En un mot, une maison opérant pour le compte d'un tiers doit à ce tiers le contrat même de la Caisse de Liquidation, toute infraction devant non seulement rendre fautive la maison qui opère mais aussi amener sa radiation de la Caisse.

La maison qui aurait accepté d'inscrire sous son nom une affaire pour le compte d'une personne étrangère à la lame, ou pour le compte particulier d'un des membres d'une firme, serait rayée de la Caisse.

La maison qui aurait publié une cote autre que la cote officielle exacte serait rayée.

4° *Corbeille.* — Toutes les affaires, quelles qu'elles soient, passant par la Caisse de Liquidation, seront inscrites sur le tableau de la Bourse, à la corbeille, de la façon suivante :

Toute affaire offerte à la corbeille devra l'être avec indication non seulement du prix mais aussi de la quantité et du mois.

Le courtier qui se portera acheteur ou vendeur sur une série de mois sera tenu de donner la quantité offerte sur chacun des mois indiqués. S'il s'était acheteur ou vendeur de la quantité annoncée sur l'un ou l'autre de ces mois, il devrait le spécifier dans son offre en disant, par exemple : Janvier ou Février ou Mars, etc...

Lorsqu'un courtier aura trouvé dans sa clientèle acheteur et vendeur pour une ou plusieurs filières, l'affaire ne pourra être définitivement conclue qu'à la corbeille.

Dans ce cas, le courtier devra à la corbeille se déclarer acheteur ou vendeur pour telle quantité, au prix auquel il a l'affaire en mains et sur tel mois. Il sera tenu de faire deux fois cette déclaration à haute voix.

Si, en voulant faire inscrire cette affaire comme acheteur et vendeur, il trouve un personne ocrant à un prix plus bas ou disposée à payer un prix plus élevé, il sera tenu d'accepter l'offre ainsi faite. Le prix sera de cette façon amélioré pour l'un ou l'autre de ses clients, laissant son autre client sans affaire faite.

Toutes les affaires devront être inscrites immédiatement au tableau.

Les affaires de report et d'échange seront inscrites dans une autre case du tableau, avec indication des quantités, des mois et de l'écart de prix.

En même temps qu'il les fera porter au tableau, le courtier, tera mentionner dans le livre des courtiers les prix qui devront être inscrits à la Caisse de Liquidation.

Le dernier numéro de contrat sera indiqué chaque jour à chaque cote en tête du tableau, et sera répété sur les cotes officielles dressées par les courtiers.

L'ouverture de la corbeille se fera respectivement :

A Roubaix, à onze heures 20 du matin.

A Tourcoing, à trois heures 45 après-midi.

La fermeture définitive aura lieu :

A Roubaix, à onze heures 50.

A Tourcoing, à quatre heures 15.

La cote s'établira sur la moyenne des affaires faites et elle contiendra en seconde colonne indication des acheteurs et des vendeurs en clôture.

5° *La Cote* sera désormais faite sur neuf mois au lieu de douze.

6° Les deux types de laine servant aux expertises en Buenos-Ayres et en Australie, seront mis à la disposition du public dans le local de la Bourse, et il en sera délivré échantillon sur demande.

7° *Dépositi.* — Quand une fluctuation en baisse ou en hausse de 40 centimes et plus se produira dans un espace de quinze jours, sur l'un quelconque des mois, le dépositi sera porté automatiquement à cinq mille francs pour les affaires nouvelles, sur tous les mois, soit pour les achats quand le marché est en hausse, soit pour les ventes quand le marché est en baisse. Cette mesure sera appliquée pour la durée d'un mois. Au surplus, la Caisse de Liquidation reste toujours libre de ses agissements en ce qui concerne les augmentations de dépositi nécessaires à la sauvegarde de ses intérêts.

La Caisse de Liquidation ayant pris connaissance de ce règlement, déclare que :

Les Chambres de Commerce ayant l'administration de la Bourse déterminent le règlement des opérations qui y sont faites, et la Caisse de Liquidation s'engage à n'enregistrer que les opérations faites conformément à ce règlement.

La Caisse de Liquidation accepte la nomination d'un contrôleur chargé par les dites Chambres d'assurer la régularité de ses opérations et la stricte application du règlement.

La Caisse de Liquidation s'engage à refuser l'enregistrement de toute opération en dehors des courtiers agréés par les Chambres de Commerce.

Dont acte.

POUR COPIE CONFORME :

Le président de la Chambre de Commerce de Roubaix : F. CARISSIMO, vice-président. — *Le président de la Chambre de Commerce de Tourcoing* : E. JOURDAIN.

Fait à Roubaix, le 28 mars 1908.

LES FÊTES DU QUARTIER DE L'ALOUETTE

La fête qu'organise l'Union des Commerçants du quartier de l'Alouette, pour le lundi de la foire, s'annonce sous d'heureux hospices.

Le programme comprend : Grande course cycliste : Roubaix-Lesquin et retour, 30 kilomètres environ, avec nombreux prix et primes en espèces, médailles d'argent et de bronze, objets d'art, etc.

Importante braderie avec tirage de primes pour les marchands y participant. Superbe concert-festival par des sociétés de marque de la ville et des environs. Grand bal roulant avec brillant orchestre. Jeux divers. Marêha des jambes de bois.

L'inscription pour la course cycliste se fera à l'estaminet de « L'Orphéon de l'Alouette », angle de la rue du Chemin-de-Fer.

LES FÊTES DES QUARTIERS DE LA GARE DU PILE, DU SARTEL ET DES TROIS-PONTS

Le Comité a décidé d'ajouter au programme de la fête les réjouissances suivantes : Lundi 8 juin, à 3 heures de l'après-midi, au pont du Sartel, grande fête nautique, donnée par l'« Etoile du Trichon », course de canots ; concours de natation ; course aux canards ; pantomime nautique, grand lâcher de pigeons. Pendant la fête, grand concert. L'inscription se fait chez M. Belin, au Pont du Sartel.

CHEZ LES PEINTRES

Une réunion privée des adhérents de la Chambre syndicale des ouvriers peintres de Roubaix et de la banlieue a eu lieu vendredi soir, à l'estaminet « Au Maréchal de Coyghem », Grande-Rue.

Voici l'ordre du jour qui a été voté à l'issue de cette réunion :

« Les ouvriers peintres et vitriers de Roubaix-Tourcoing, réunis, salle du « Maréchal de Coyghem », Grande-Rue, le vendredi 27 mars, au nombre de 300, regrettent l'attitude d'une partie des entrepreneurs, qui ne refusent à donner satisfaction, cherchant par cela un conflit provoqué par eux. Ils remercient les entrepreneurs qui ont aujourd'hui accordé satisfaction, comprenant ainsi la nécessité où se trouve la corporation de vivre. Ils décident de se réunir à nouveau le 31 mars, à 7 heures ½, afin de décider la marche à suivre ».

SAVON DU CONGO Blancheur du teint Victor VAISSIER

MI-CARÊME 1908

Voici la liste des chansons autorisées : Ah ! les Femmes, société chez Menard, rue Sainte-Elisabeth, 18 — Notre Maison, société coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, chez — L'Epicier Moderne, société chez Evrard Jean, angle des rues du Tilleul et de Conde — Les vieux garçons, société chez Dubrunquet, rue de Cotonn — Les Ouvriers du Bâtiment, association des ouvriers du bâtiment, Grande-Place, 9. *Char* — La Mutuelle charitable, société chez Robbe, rue d'Inkermann, 145. *Char* — Une maison modèle, société chez Bayet, rue Jouffroy, 33 — Pauls Pinchonneux, société chez Moulart, rue d'Ypres, 4 — La Caisse de chômage, société chez Loore, rue de Flandre, 123 — Travailleurs, syndicaux-vous, chambre syndicale métallurgiste, Grande-Place, 9. *Char* — Les Joyeux Trétieux, société chez Delmotte, rue du Gros-Saule, 19 — Les Joyeux Copains, société chez Schiatteman, rue de la Barque, 255 — Les Fêtes du Trichon, société chez Cottenier, 3, place du Trichon — Les Aventuriers d'une culotte bleuette, société chez Baugolé, 110, rue de l'Alma.

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS

L'assemblée générale aura lieu aujourd'hui dimanche 29 courant à 11 h. ½ très précises du matin, au siège de la société, café Delattre.

Le maire doit présider cette réunion et distribuer les médailles et des diplômes de la mutualité.

LE BAL DE LA MI-CARÊME A L'HIPPODROME ROUBAISIEN

Le comité des fêtes a eu l'heureuse idée de profiter des fêtes de la Mi-Carême pour associer le plaisir à la bienfaisance en cherchant à améliorer l'état de la caisse d'une œuvre philanthropique qui a procuré tant de joie déjà aux enfants pauvres. Il est réconfortant pour ceux qui s'offrent des distractions de penser que les déshérités de la lutte en éprouveront quelque satisfaction et c'est pourquoi l'idée d'un grand bal paré et travesti à l'Hippodrome Roubaisien a été accueillie avec enthousiasme au sein de notre jeunesse et même au public roubaisien tout entier. La vaste salle de l'Hippodrome qui sera admirablement décorée spécialement dimanche sera trop petite pour la circonstance d'autant plus qu'elle sera complétée par des salles de restaurant, buffet-glacier, etc., avec orchestres symphoniques spéciaux, que permettent de venir passer « en famille » une excellente soirée dans cet « Eden » éphémère.

Dans la grande salle de danse, sous les mille lumières des lustres électriques, un orchestre de 40 musiciens 40 artistes — prodiguera ses accords aux adeptes de la chorégraphie. A minuit, un numéro comique sensationnel sera offert aux danseurs et spectateurs. Des danseuses artistiques seront aussi décernées aux plus beaux costumes, etc.

Bref, c'est là une soirée appelée à faire sensation et que chacun pourra s'offrir les invitées, 3 fr., dames, 2 fr.), en songeant qu'il contribuera, en même temps au succès d'une bonne œuvre.

A L'AMICALE DES ARTS

L'Amicale des Arts, Association des Anciens Elèves de l'école de la rue des Arts, organise pour le dimanche 12 avril prochain, salle Evens, 109, rue d'Inkermann, un banquet populaire à cotisation réduite de 2 fr. 50 par personne. Les parents des sociétaires, dames comprises, pourront y participer. Les adhésions sont reçues tous les jours à l'école, 130, rue des Arts, et chez tous les membres de la commission.

SOUSCRIPTION POUR LES ANCIENS SOLDATS MUSICIENS FRANÇAIS

MM. César Pollet, 100 fr. — Anonyme, 50 fr. — E. Dutoit, rue Saint-Georges, 25 fr. — Monckoven, 20 fr. — Anonyme, 50 fr. — Marcel Leclercq, à Tourcoing, 20 fr. — Société de gymnastique « La Roubaisienne », 10 fr. — Produit d'une partie de cartes de sept anonymes, admirateurs des Anciens Soldats Musiciens Français, 19,75 — Albert Denis, 10 fr. — Jean Ryckwert, 10 fr. — Louis Debaisieux, 10 fr. — Boert, rue d'Alsace, 16 fr. — Le Crédit du Nord, rue de la Gare, 10 fr. — Anonyme, 5 fr. — Emile Meyaert, 5 fr. — Félix Wibaux, 5 fr. — Veuve Lepoutre-Wibaux, 5 fr. — Léon Florin, 5 fr. — Albert Périer, 5 fr.

COFFRES-FORTS GRUSON
21, Rue Royale, LILLE
— ENVOI DU CATALOGUE — 41060

AMICALE DE LA RUE CHANZY

Il est rappelé aux sociétaires : 1° Que l'instruction sur le tir sera donnée à l'école le dimanche 5 avril à 10 heures du matin ; 2° Que la section cycliste fera une sortie le dimanche 12 avril à 7 heures du matin, départ à 7 h. ½.

MARCHÉ AUX FLEURS

Le grand marché aux fleurs organisé par le Cercle Horticole de Roubaix aura lieu cette année le samedi 25 avril et les jours suivants sur la Grande-Place.

Salle Ste-Cécile, 23, rue St-Georges
GRAND BAL DE GALA ENFANTIN
sous la direction de MM. Waltrelos et Vleighe, maîtres de danse et de maintien et Concours d'enfants travestis. Les familles qui désirent éviter la cohue pour leurs enfants feront bien de s'y prendre à l'avance pour retenir leurs places. Entrée : 0,50.
Le soir à partir de 8 heures.
GRAND BAL DE NUIT
à grand orchestre avec concours de masques parés et travestis. Rien ne sera négligé pour assurer le plus d'éclat possible à cette soirée. L'orchestre exécutera un répertoire inédit et des plus brillants et plus de quarante prix seront offerts pour les deux concours. Citons tout particulièrement 12 bagues en or contrôlé ; 5 montres à remontoir ; un tableau peint à l'huile ; un nécessaire de fumeur en cuivre rouge ; un pot artistique en cuivre ; un seau à glace en cristal ; deux paires de jumelles ; 2 lampes à colonnes ; un coupon de drap ; un coupon pour une robe ; un plaid avec broderie ; un foulard haute nouveauté ; un grand vase en cristal ; 5 lampes de poche électriques ; un passe-partout en vieil argent ; 6 bouteilles de champagne ; 3 bouteilles de Kina Lillet ; 1 litre de Kola Gerreth ; 2 flacons extrait concentré ; 6 assiettes en porcelaine, etc., etc.
Un jury sera en permanence à l'entrée de la salle pour juger les concurrents. Afin d'éviter les indiscrétions, le jury remettra à chaque concurrent un numéro d'ordre.
Bref, la direction tient à offrir une véritable journée de gala sans précédent à Roubaix. Il ne sera pas délivré de carte de sortie. Les cartes de faveur seront rigoureusement suspendues pour aujourd'hui.
La distribution des prix aura lieu le lundi à 6 heures, salle Sainte-Cécile.
Consommations de tout premier choix et champagnes de véritables marques connues.
Entrée : Cavaliers, 2 francs. Dames 1 franc.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Brigitte Motte, rue Charles-Quint, 17.

Publications de mariage. — Entre Henri Carbon, chaudronnier en fer, rue de la Vigne, 2 et Mathilde Declercq, soigneuse, rue de la Vigne, 2 et Jean-Baptiste Thiebaut, chaudronnier, rue de la Vigne, 2 — Léverrier, 33 et Marie Lepers, caoutchoutière, rue Decrème, cour Cormorand — Albert Diéricks, employé de commerce, rue du Gros-Saule, 6 et Pauline Lejeune, bandrocheuse, rue Casimir Perier, 3 — Albert Vanbuzet, encolleur, rue de la Perche, impasse du Sud, 4 et Maria Gyde, bobineuse, rue de Roubaix, cour Boutry, 3 — Jean Roos, peintre, rue de la Basse-Masure, cour Warlop, 3 et Louise Lange, épluchouse, rue des Fondeurs, 21 — Pierre Debruyne, trieur, rue de la Longue-Chemise, 8 et Blanche Janssens, repasseuse, rue de la Basse-Masure, cour Dorchies, 3 — Jules Roche, cordonnier, rue Lemire, 5 et Marie Lecomte, ménagère, rue Daubenton, 150 — Florimond Desbonnets, tisserand, rue Cugnot, 34 et Hélène Goubet, rattacheuse, rue de Bouvines, cour Fondeur, 29 — Georges Verdencq, trieur, rue Marceau, cour Delbarre, 3 et Eugénie Duvinage, peignière, rue de la Perche, impasse du Midi, 14 — Théophile Martyn, tisserand, rue Saint-Roch, 77 et Angèle Dequenne, bobineuse, rue de la Perche, impasse Nuyts, 4 — Henri Rousselle, ourdisseur, rue Descartes, fort Sion, 48 et Victorine Demeyère, tisseuse, rue de Lille, cour Bonte, 9 — Gustave Lemaître, ouvrier, rue d'Alger, cité Saint-Elie, 1 et Alida Vannesse, tisserande, rue Lannes, 7 — Jean Deschryver, apprêteur, rue de Rocroy, cité Dullins, 28 et Sidonie Cornille, dévideuse, rue du Tilleul, 15 — Henri Vandeputte, encadreur, rue du Luxembourg, cour Wantrez, 3 et Marthe Lagache, doublense, rue J.-Bte Glorieux — Albert Billet, ouvrier de filature, rue de Bavai, 90 et Marguerite Pauwels, servante, boulevard de Belfort, 57 — Gustave Delsa, rattacheur, rue de Sébastopol, cour Chevalier, 1 et Marie Vanmansart, soigneuse, rue de Blaisle, 13 — Eugène Chéron, mouleur en fer, rue d'Espinoy, maisons Chéron et Blanche Dupont, bobineuse, à Lys — Henri Vandenberghem, encolleur, rue Lafayette, 21 et Hélène Couck, confectionneuse, rue de la Bolance, 128 — Victor Delyvette, dresseur à Tourcoing et Marceline Dalerie, soigneuse, rue de l'Epeule, 9 — Jean Lagre, employé de commerce à Wattrelos et Joséphine Laurent, ménagère, rue Perrot, 5 — François Desremaux, peigneur, rue d'Ath, 3 et Marie Piat, empaqueteuse, rue d'Ath, 3 — Henri Bruyère, ourdisseur à Palmers et Pierson, ménagère, rue des Filatures, 59 — Julien Derycker, peintre, rue de la Guinguette, cour Mulhez, 29 et Odile Delmotte, rattacheuse, rue de la Guinguette, 33 — Georges Vanbeveren, dévideur, rue des Longues-Haies, cour Bans, 7 et Rosa Delauw, soigneuse même rue, cour Lambert, 9 — Théodore Pau, ourdisseur, rue de Lannoy, cour Dubaniel, 12 et Laure Dubaniel, même rue, même adresse — Paul Morelle, employé de commerce, rue du Grand-Chemin, 135 et Blanche Boile, sans profession, rue de Denain, 84 — Victor Delvalle, apprêteur, rue de Lille, impasse des Arts, 17 et Germaine Lefèvre, dévideuse, rue de Lille, cour Parent, 2 — Henri Vannaeke, maréchal-ferrant à Tourcoing et Rosalie Rombaut, tisserande, rue de Tourcoing, 171 — Georges Clément, aide-monteur en fer, rue Paul Bert, 6 et Sainte-Virginie, 15 et Gabrielle Houflin, retordeuse, rue Montgolfier, 104 — Lambert Cauliez, dessinateur en tissus, rue Nain, 28 et Gabrielle Décaudin, institutrice, rue Delespaul — Albert Nouville, représentant d'assurances à Armentières et Fernande Desmarais sans profession, boulevard de Belfort, 137 — Constant Petit, fileur, rue de l'Alouette, 69 et Jeanne Merlen, rattacheuse de fraile, rue Alfred de Musset, 25 — Louis Contraf, instituteur libre à Roncq et Eugénie Declercq, institutrice libre, rue Bernard, 134 — Gaston Lafarge, tordonnier à Lezennes et Julia Lefebvre, sans profession, rue du Moulin, 68 — Pierre Lefere, garçon boulanger, rue de Lannoy, 51 et Clémentine Degroote, soigneuse, même adresse — Arthur Dupontroy, ourdisseur à Wattrelos et Phémie Bove, bambrocheuse, rue du Tilleul cour Tonneau, 20 — Paul Driessens, mécanicien, rue de la Pomeraie, 80 et Charlotte Caemerbeke, soigneuse, rue du Tilleul, 356 — Alphonse Buffin, tisserand, rue d'Alger, cité Saint-Elie, 1 et Berthe Despriet, ménagère, même adresse — Alphonse Vanhoorde domestique, rue de Menin, 57 et Alice Simonet, ménagère, rue de Rocroy, 1 — Emile Delahaef, domestique, à Croix et Elisa Vermeulen, couturière, rue Watt, cour Six, 20 — François Dedaele, teinturier, rue de Bully-Grenay, et Victoire Dupont, bobineuse, à Tryn — Pierre Lebrecht, peigneur, rue d'Ypres, maisons Cuthbert et Marie Hubrecht, bambrocheuse, à Wattrelos — Claude Holbecq, apprêteur, à Wattrelos et Berthe Williaume, couturière, même adresse — Arthur Hérengel, instituteur, à Lens et Marie Dedeurwaerder, institutrice, à Bapaume — Robert Delle, mouleur, rue Ampère, 32 et Zélina Boulers, cuisinière, à Croix — Robert Bonte, casquetier, à Roubaix et Eudoxie Delbare, couturière, à Courtrai — Ernest Candelier, teinturier, rue de la Guinguette, 21 et Marie Verkruysse, lisseuse, à Leers — Emile François, teinturier, à Roubaix et Hélène Acfroot, piqueuse, à Mouvaux — François Cyssou, pelassier, rue des Ogiers, 9 et Mathilde Vandewalle, soigneuse, à Croix — Edmond Verslen, tisserand, rue de la Malleterie et Emma Lamme, doubleuse, à Croix.

Décès. — Henri Pollet, 9 ans, Grande-Rue, cour Baud, 1 — Jeanne Dassie, 17 ans, couturière, rue Bernard, 86 — Marie Vandecasteele, 39 ans, ménagère, rue de Blanchemaille — Olga Lens, 8 mois, id. — Joséphine Badé, 89 ans, sans profession, rue de Wasquehal, impasse de la Fonderie.

TOURCOING

ERRATUM

Dans un article paru en « Tribune » il y a quelques jours, et concernant le peintre G. Grau, récemment promu chevalier de la Légion d'honneur, on l'indiquait comme faisant partie du jury de la « Société des Artistes français ».

C'est là une inexactitude qu'on nous prie de rectifier

Dont acte

POSTES ET TELEGRAPHES

A l'occasion du 1er avril, le public est prié de vouloir bien déposer les cartes postales illustrées au guichet de l'Hôtel des Postes, dans les boîtes qui seront installées à cet effet, pendant les jours des 30 et 31 mars.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

M. Charles Deprince, 42 ans, lisseur chez MM. Albert Maiard et Cie, rue de Guisnes, s'est fait une contusion de la jambe droite en heurtant son métier. Docteur Fayoust, 8 jours.

— Au peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix, M. Arthur Lucas, 35 ans, dégourgeur, s'est fait une entorse du pouce droit en rattachant une courroie. Docteur Phyoust, 6 jours.

— M. Auguste Ferla, 19 ans, rattacheur chez MM. Cauliez et Delsoutre, filateurs, rue du Dragon, a contracté une piqûre septique de la main droite. Docteur Delgrange, 8 jours.

— Dans le même établissement, J.-B. Vanrisseel, 14 ans, bicleur, a heurté le pouce droit contre le bâti de son métier. Contusion. Docteur Defosset, 8 jours.

— Egalement dans la même filature, M. Charles Floria, 27 ans, rattacheur, a été piqué à la cuisse gauche par une broche de renvideur. Docteur Défosset, 8 jours.

— M. Louis Turpin, magasinier chez M. Charles Six, rue du Château, a fait une chute et s'est contusionné l'avant-bras gauche. Docteur Défosset, 10 jours.

ARRESTATION

Le service de la sûreté a arrêté le nommé Adolphe Dorsement, 17 ans, né à Beaupert, prévenu de vagabondage.

LA FRAUDE

Les préposés de la brigade mobile ont arrêté le nommé J.-B. Debuere, 17 ans, marchand de bois casé, trouvé nanti de quelques kilos de café vert.

LA BRASSERIE COOPÉRATIVE DU TILLEUL
28, Rue du Tilleul, Tourcoing
est certainement celle dont les progrès sont les plus rapides, la preuve est en 1785 actionnaires nouveaux inscrits en 22 jours. Coopérateurs plus d'hésitation si vous voulez une action à bon compte, l'augmentation est pour le 1er Avril.
25 francs suffisent pour devenir actionnaire.

THEATRE MUNICIPAL

Nous rappelons encore une fois le spectacle de gala qui sera donné aujourd'hui, en matinée, au Théâtre municipal : « Faust », opéra en 5 actes et 10 tableaux, musique de Gounod. En raison de l'importance de l'ouvrage, le rideau se lèvera à 2 h. très précises. — Bureaux à 2 h. ½. Prix ordinaires des places.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Farvacque Cyrille, rue Pavart, 87 — Vandenberghe Marguerite, rue de Soissons, 150 — Robert Emma, rue du Blanc-Seau, 338 — Monceau Emilienne, rue Nationale, 122.

DÉCÈS. — Verstraete Simonne, 3 mois, rue du Brun-Pain, 18 — Cavette Hyacinthe, 86 ans, sans profession, rue Marceau, 54.

AUTOUR DE LILLE

LINSELLES. — ENCORE UNE CONFÉRENCE. — L'ex-capitaine Magniez a donné une conférence dans la salle du patronage de Linselles « M. Alphonse Hopsomer, maire de la commune, dit le « Journal de Roubaix », présidait, et a présenté le conférencier dont il a fait un éloge « débcat. »

A son tour, M. Magniez a congratulé M. Alphonse Hopsomer et M. Leroux, curé. Tout le monde a eu son compliment et son coup d'encensoir ; les congratulations finies entre maire, conférencier et curé, M. Magniez a parlé sur le Patriotisme et sur la Foi.

Cela va sans dire, — il faut bien maintenir le peuple linselloïs dans l'ignorance, — le gouvernement actuel a été chargé de tous les péchés d'Israël.

Les conférenciers de l' « Action libérale » se gardent bien de nous parler des bienfaits de la République, des réformes que les républicains accomplissent tous les jours pour améliorer la situation de la classe ouvrière, et de faire connaître au peuple les dessous du monde clérical, qu'il ignore, ils se contentent, pour créer des ennuis à la République qu'ils voudraient remplacer par un roi ou un empereur, de maintenir une malsaine agitation en trompant les simples et les naïfs.

Ainsi, M. Magniez a déclaré que deux choses étaient attaquées actuellement : le Patriotisme et la Foi. A-t-il spécifié par qui ces choses étaient attaquées ? A-t-il dit que le Patriotisme était attaqué uniquement par quelques individus que tout le monde réprouve et que le gouvernement condamne ? Nous ne le pensons pas.

Pour être complet dans l'exposition de sa thèse, le conférencier a-t-il rappelé qu'à certaines époques douloureuses, les cléricaux, en France, avaient montré un patriotisme très douteux, et enfin que les premiers chrétiens et les premiers prêtres étaient des antimilitaristes déclarés ? Nous l'ignorons.

Et la Foi, par qui est-elle attaquée ? L'avez-vous bien dit, M. l'ex-capitaine ? Avez-vous dit que le gouvernement républicain, respectueux, plus respectueux de la liberté de conscience que vos rois, vos empereurs et vos prêtres, ne s'occupant pas des croyances religieuses des Français, et qu'il laissait à chacun la liberté de pratiquer la religion de sa convenance ? Certainement, vous ne l'avez pas dit.

Avez-vous dit que le seul ennemi de la Foi telle qu'elle est définie dans l'Eglise catholique, c'est le progrès que nous nous montre dans les dogmes catholiques de pures inventions humaines ; le progrès historique qui nous dévoile les interpellations intéressées ? Vous ne l'avez pas certainement dit.

Vous avez fait une charge contre la République, voilà tout. Nous tenions à faire ces observations. Si les auditeurs qui, lors de la conférence de l'abbé Gavelle, ont relevé certains passages de notre article, et qui depuis notre réponse, gardent le silence, nous font le plaisir de prendre la plume une fois encore, nous sommes à leur disposition pour les compléter.

Mercredi prochain, nous donnerons à nos lecteurs la suite de la conversation qui a eu lieu dans un estaminet, entre deux réactionnaires, au sujet des futures élections municipales.

LA MADELEINE. — Un jeune homme de 15 ans, Auguste Déale, ouvrier fileur, dont les parents sont domiciliés rue de Lille, cour Frappé, 3, est disparu depuis samedi 21 mars, sans qu'on ait pu, nulle part, découvrir la trace de son passage. Voici son signalement : taille 1 m. 45, cheveux et sourcils blonds, vêtu d'un veston de coutil gris, gilet de laine à carreaux noirs et rouges, pantalon toile bleue, casquette forme jockey.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin pur et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hôpitaux, Dépôts et Infirmeries.
Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

GAZ (Appareils au). — Cie Continentale du Gaz. Magasin d'exposition, rue Bonaparte, 20. Appareils d'éclairage, chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme. Inst. gratis.

Sports et Jeux

GYMNASTIQUE

La 23e fête régionale de gymnastique A CAMBRAI

M. le général Picquart, Ministre de la guerre, y assistera

Vendredi matin, une délégation composée de MM. Paul Bersez, sénateur-maire de Cambrai ; Alfred Le Roy, député de Cambrai ; Wachmer, président de l'Association régionale des gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais ; Cloude, président, et Brunelle, vice-président de la Société de gymnastique « La Cambrésienne », et le président du Comité d'organisation de la 23e fête régionale, s'est rendue au ministère de la guerre, où elle a été reçue par le général Picquart, ministre, et Henry Chéron, sous-secrétaire d'Etat.

La délégation a invité le général Picquart et M. Henry Chéron à assister à la grande fête de gymnastique qui doit avoir peu à Cambrai, le 15 août, à l'occasion de la 23e fête régionale.

Les délégués se sont ensuite rendus place Beauvau, où ils ont prié le président du Conseil de vouloir bien autoriser les deux membres du gouvernement, ses collègues, à assister à la fête cambrésienne du 15 août.

M. Clémenceau, à l'instar de ses collègues, a réservé à la délégation l'accueil le plus sympathique et a promis que le général Picquart et M. Henry Chéron, représenteront le gouvernement à ces fêtes.

FOOTBALL

Le match Tourcoing-Bruges

La rencontre entre l'Union Sportive Tourquennoise et le Foot-Ball-Club Brugeois attirera certainement sur le terrain de la rue de Gand les amateurs de la région. Le coup d'envoi sera sifflé à 2 h. 45 par M. Lietzer, arbitre officiel.

Coupe d'Armentières

La « Jeune France » du lycée de Tourcoing jouera ce matin, à 9 h., contre l'Ecole professionnelle d'Armentières, un match comptant pour la Coupe de l'U. S. R. F. A.

FINANCES

Paris, 28 mars 1908.

La fermeté de l'Amérique et l'abondance de l'argent pour la prochaine liquidation nous valent une nouvelle amélioration des cours aujourd'hui. Exception faite pour notre Rente, que les offres du comptant et des raisons spéciales alourdissent à 96.90, les Fonds d'Etats sont en bonne tendance. L'Extérieure s'avance à 94.72, le Turc à 94.65, le Portugais à 62.50, l'Italien reste à 103.05. Emprunts Russes fermement tenus ; 3 % 1906, 97.45. Les Grandes Institutions de Crédit sont recherchées. Crédit Lyonnais 1.168, Crédit Foncier 720, Comptoir National d'Escompte 676, Société Générale 657. Les valeurs industrielles sont bien disposées. Le Suez cote 4438. Le Bec Auer se tient à 749. Le compartiment industriel russe est diversement traité mais plutôt en nouvelle avance. Sensible progrès. Par une nouvelle hausse du cuivre, le Rio accentue son mouvement de reprise à 1.629. La fermeté domine sur les valeurs de traction et minières. Amélioration de la De Beers à 314.50. Les Mines d'Or sont moins lourdes.

Au comptant officiel, les obligations 5 % du chemin de fer de Goyaz (Brésil) ont des demandes suivies à 435.50.

En Banque, l'obligation 5 % du Port de Bahia est bien tenue à 447 ; celle 5 % Buenos-Ayres-Midland qui rapporte 5.41 % est remboursable à 550 francs se tient à 464.

La Banque de l'Indo-Chine, institution d'Etat, similaire à la Banque de France, et dont la prospérité est exceptionnelle, est maîtresse de toutes les transactions commerciales et industrielles de nos colonies de l'Indo-Chine. Elle avait facilité largement à leurs besoins ; c'est dire que la nécessité d'une nouvelle création financière comme la Banque de Cochinchine, dont les actions sont actuellement offertes au public, ne se faisait nullement sentir car cette Banque ne pourra que végéter. A l'épargne de s'abstenir.

Chemins Français bien tenus.

Tablettes d'un spectateur. 5, r. d'Amboise, Paris.

La Direction de la Cie Anglaise, Lille, 2, Grande-Place, Lille, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que le choix de draperies, laines soutaches (Printemps et Eté) pour vêtements sur mesure est au grand complet. A Wilmet, Directeur, voulant toujours donner entière satisfaction à la clientèle, a remplacé, depuis la saison dernière, son personnel de coupe par des premiers coupeurs des plus expérimentés, ce qui est un garant d'une coupe élégante et irréprochable. (Voir nos étalages). 1er avr. 44295

La vérité à Roubaix et à Tourcoing

Lorsqu'il s'agit de soigner vos reins, vous devez employer un remède qui agisse spécialement sur les reins et pas d'autres Dans ce cas, les pilules Foster pour les Reins sont tout indiquées, car, seules, elles sont uniquement préparées pour les maladies des reins et de la vessie et les innombrables preuves qui sont depuis si longtemps publiées dans ces colonnes ne font que confirmer leur succès constant. L'attestation ci-dessous, tout aussi facile à vérifier que les précédentes, permettra à ceux qui peuvent douter encore de se rendre compte par eux-mêmes et de juger en connaissance de cause. Lisez ce qui suit : Mme veuve Morel, 60, rue Wasquehal, Roubaix, nous dit « A présent que je suis complètement rétablie grâce aux Pilules Foster pour les Reins vendues à la Pharmacie Loviny, 100, Rue du Grand-Chemin, Roubaix, je suis contente de vous exprimer toute ma reconnaissance et ma satisfaction pour le bien que vous m'avez fait. Voilà plus de deux ans que je souffrais